

إعلان طلب ترشحات عدد 02

لاختيار خبراء التقييم لدى الوكالة التونسية للتقييم والاعتماد في التعليم العالي والبحث العلمي

طبقا للمرسوم عدد 46 لسنة 2022 مؤرخ في 24 جوان 2022، المتعلق بإحداث الوكالة التونسية للتقييم والاعتماد في التعليم العالي والبحث العلمي وتطبيقا لمقتضيات الأمر عدد 214 لسنة 2024 المؤرخ في 26 أفريل 2024 والمتعلق بالتنظيم الإداري والمالي للوكالة التونسية للتقييم والاعتماد في التعليم العالي والبحث العلمي وطرق تسييرها وخاصة فصول القسم الرابع منه والمتعلقة بلجان الخبراء، تعلن الوكالة التونسية للتقييم والاعتماد عن فتح باب الترشحات عدد 02 لاختيار خبراء التقييم لدى الوكالة من بين الأساتذة الباحثين والباحثين أو ما يعادلهم وخبراء عن الوسط الاجتماعي والاقتصادي وطلبة من مرحلة الماجستير أو الدكتوراه المسجلين بإحدى المؤسسات الجامعية التونسية. مع العلم أنه يتعين على المترشحين الذين تمت المصادقة عليهم، وقبل مباشرة مهامهم، التّعهد بالالتزام بميثاق الوكالة.

ويكلف خبراء التقييم خاصة بما يلي :

-دراسة ملفّات التقييم الذاتي للجهات التي سيتمّ تقييمها،

-المشاركة في الاجتماعات المبرمجة في إجراء التقييم،

-القيام بالتقييمات صلب لجنة الخبراء،

- المشاركة في صياغة تقارير التقييم تحت إشراف رئيس لجنة الخبراء.

وتبعا لذلك، تدعو الوكالة جميع الراغبين في الترشح :

في مرحلة أولى التسجيل عبر الرابط التالي : Déposer ma candidature – AC ATEA 2025

في مرحلة ثانية إرسال الملف عبر البريد الإلكتروني التالي : candidature@atea.tn

ويجب أن تكون هذه المطالب مصحوبة بالوثائق التالية :

1- مطلب ترشح مؤرخ وممضى موجّه إلى السيدة المديرية العامة للوكالة التونسية للتقييم والاعتماد في التعليم العالي والبحث العلمي،

2- السيرة الذاتية للمتّرشح مؤرخة وممضاة طبقا للنموذج المصاحب (مصحوبة بكافة الوثائق التي تثبت خبرة وكفاءة المتّرشح).

يمكن للمتّرشحين تحميل الوثائق المتعلقة بطلب الترشحات على موقع واب وزارة التعليم العالي والبحث العلمي <http://www.mes.tn> أو على صفحة FACEBOOK التابعة للوكالة.

وقد حدّد آخر أجل لقبول الترشحات يوم 12 ماي 2025.

APPEL A CANDIDATURE N°2 POUR LA SELECTION DES EXPERTS EVALUATEURS DE L'AGENCE TUNISIENNE DE L'EVALUATION ET L'ACCREDITATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE « ATEA »

En application du Décret-loi 2022-46 du 24 juin 2022, portant création d'un établissement public à caractère non administratif dénommé "Agence Tunisienne de l'Evaluation et de l'Accréditation dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique ATEA", doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, Et conformément au Décret n° 2024-214 du 26 avril 2024, portant organisation administrative et financière de l'agence ainsi que les modalités de son fonctionnement, l'ATEA lance un appel à candidatures N°2 pour la sélection des experts évaluateurs de l'agence, parmi les enseignants chercheurs et les chercheurs ou grades équivalents, les experts issus du monde socio-économique et les étudiants inscrits en master ou inscrits en doctorat dans un établissement universitaire en Tunisie.

Les experts évaluateurs sont notamment chargés de :

- étudier les dossiers d'auto-évaluation des entités à évaluer,
- participer aux réunions prévues dans la procédure d'évaluation,
- réaliser les évaluations au sein du comité d'experts,
- participer à la rédaction des rapports d'évaluation sous la direction du président du comité d'experts.

Il est à signaler que les candidats approuvés doivent s'engager au respect de la charte de l'agence avant tout exercice.

Ainsi, l'agence invite ceux qui sont intéressés par cet appel à :

Dans une première étape s'inscrire à ce lien : [Déposer ma candidature – AC ATEA 2025](#)

Dans une deuxième étape envoyer leurs dossiers de candidatures à l'email suivant : candidature@atea.tn

Le dossier de candidatures doit comporter les documents suivants :

- 1- Une lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de la Directrice Générale de l'ATEA,
- 2- Un Curriculum Vitae selon modèle en annexe (avec tous les justificatifs nécessaires).

Les candidats peuvent télécharger les documents relatifs à l'appel à candidatures sur le site Web du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique www.mes.tn ou sur la page FACEBOOK de l'agence.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **12 Mai 2025**.



Agence Tunisienne d'Evaluation et d'Accréditation
dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique

الجمهورية التونسية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
الوكالة التونسية للتقييم والاعتماد
في التعليم العالي والبحث العلمي

TERMES DE REFERENCES

POUR LA SELECTION DES EXPERTS EVALUATEURS DE L'AGENCE TUNISIENNE
DE L'EVALUATION ET L'ACCREDITATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

« ATEA »



1. CONTEXTE :

En vertu du Décret-loi 2022-46 du 24 juin 2022, Il est créé un établissement public à caractère non administratif dénommé "Agence Tunisienne de l'Evaluation et de l'Accréditation dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique ATEA", doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, et placé sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Dans le cadre de l'exercice de ses missions, l'Agence jouit d'une totale neutralité et autonomie.

L'Agence a notamment pour missions :

- l'évaluation des universités et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics et privés et leurs programmes,
- l'évaluation des établissements publics de recherche scientifique,
- l'accréditation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics et privés, nationaux et internationaux ou leurs programmes de formation à leur demande, ainsi que la suspension ou le retrait de l'accréditation,
- l'évaluation des structures de recherche, des écoles doctorales, des programmes et des projets de recherche et d'innovation en coordination, le cas échéant, avec les différents intervenants,
- la désignation des comités d'experts chargés des opérations d'évaluation,
- le développement des procédures et des référentiels d'assurance-qualité conformément aux standards internationaux en tenant compte des particularités nationales et sectorielles,
- l'évaluation de l'efficacité du financement public des programmes et des projets de recherche et d'innovation selon les priorités nationales et sectorielles,
- l'évaluation des dossiers de candidature pour la transformation du caractère des universités, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et des établissements publics de la recherche scientifique en caractère scientifique et technologique,
- l'analyse périodique des données et des résultats des évaluations et doter le ministère de tutelle et les structures en relation des outils d'appui à la prise de décision et de pilotage du système d'enseignement supérieur et de recherche scientifique,
- la veille prospective sur les évolutions internationales en matière d'assurance-qualité en enseignement supérieur et en recherche scientifique et la proposition des recommandations stratégiques au ministère de tutelle,
- la contribution au développement de la culture de qualité et d'amélioration continue au sein des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des établissements publics de recherche scientifique et des structures de recherche,
- l'établissement des relations de coopération avec les organisations et les réseaux internationaux œuvrant dans le domaine de l'évaluation, de l'assurance-qualité et de l'accréditation en enseignement supérieur et recherche scientifique.

Conformément au Décret n° 2024-214 du 26 avril 2024, portant organisation administrative et financière de l'ATEA ainsi que les modalités de son fonctionnement, l'organisation administrative et de l'agence comprend le directeur général, le conseil d'établissement, le collège scientifique, les comités d'experts et le comité d'arbitrage.

Dans ce cadre, l'ATEA compte à travers cet appel à candidatures inviter les enseignants chercheurs et les chercheurs ou grades équivalents, les experts issus du monde socio-économique et les étudiants inscrits en mastère ou en doctorat dans un établissement universitaire en Tunisie à manifester leur intérêt pour faire partie des comités d'experts évaluateurs de l'agence.

2. MISSIONS DES EXPERTS EVALUATEURS DE L'AGENCE :

Conformément au Décret n° 2024-214 du 26 avril 2024, portant organisation administrative et financière de l'ATEA ainsi que les modalités de son fonctionnement, les experts évaluateurs sont notamment chargés de :

- étudier les dossiers d'auto-évaluation des entités à évaluer,
- participer aux réunions prévues dans la procédure d'évaluation,
- réaliser les évaluations au sein du comité d'experts,
- participer à la rédaction des rapports d'évaluation sous la direction du président du comité d'experts.

3. QUALIFICATION & PROFIL DES CANDIDATS :

Sont invités à participer à cet appel à candidatures :

- Les enseignants chercheurs et les chercheurs ayant :
 - ✓ Au moins le grade de Maître assistant ou grade équivalent,
 - ✓ Une expérience professionnelle minimale de 5 ans en enseignement supérieur et/ou recherche scientifique,
 - ✓ Une bonne connaissance de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique en Tunisie (une expérience en gouvernance de l'enseignement supérieur est fortement recommandée : à titre d'exemple président d'université, directeur général, vice-président d'université, direction d'établissement, doyen de faculté, direction des études, direction des stages, direction de département, direction de laboratoire, direction d'école doctorale ...)
 - ✓ Une expérience dans le domaine de l'audit, de la qualité et de l'évaluation dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique (formations, certifications ISO 9001, ISO 21001, ISO 19011, missions d'évaluation effectuées ...)
 - ✓ Une maîtrise de l'outil informatique et des outils de la communication,
 - ✓ Une bonne pratique des relations interpersonnelles, du travail en équipe et de la communication (formations ...)

- Les experts issus du monde socio-économique ayant :
 - ✓ Au moins un diplôme de Master ou équivalent,
 - ✓ A moins une expérience professionnelle de 5 ans,
 - ✓ Une expérience dans le domaine de l'audit et l'évaluation (formations, certifications ISO 9001, ISO 21001, ISO 19011, missions d'audit effectuées ...)
 - ✓ Une maîtrise de l'outil informatique et des outils de communication,
 - ✓ Une bonne pratique des relations interpersonnelles, du travail en équipe et de la communication (formations ...).
- Et les étudiants inscrits en mastère ou en doctorat dans un établissement universitaire en Tunisie ayant :
 - ✓ Une expérience dans le domaine de l'audit et l'évaluation (formations, certifications ISO 9001, ISO 21001, ISO 19011, missions d'audit effectuées ...)

Les candidats approuvés doivent s'engager au respect de la charte de l'Agence avant d'accomplir leurs missions.

4. CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATS :

Un comité chargé de la sélection des candidatures sera constitué par décision du directeur général de l'ATEA. Le collège scientifique approuve les critères et les procédures de sélection des référents scientifiques et des experts évaluateurs. Il approuve à la fin du processus de sélection les listes des référents scientifiques et des experts évaluateurs et autorise ainsi leurs inscriptions sur le registre de l'agence. Des entretiens avec les candidats admissibles peuvent être envisagés avec le comité de sélection.

5. PIECES CONSTITUTIVES DE LA CANDIDATURE :

- Une lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de la Directrice Générale l'ATEA,
- Un Curriculum Vitae selon modèle en annexe (avec tous les justificatifs nécessaires).

6. DELAI DE RECEPTION DES CANDIDATURES : 12 Mai 2025.



Dossier de Candidature pour la sélection
des Experts-évaluateurs auprès de l'Agence Tunisienne de
l'Evaluation
et de l'Accréditation dans l'enseignement supérieur
et la recherche scientifique

Lettre de candidature

A l'Attention de Madame la Directrice Générale de l'ATEA

Objet : Candidature pour le poste d'**expert évaluateur** auprès de l'Agence Tunisienne de l'Evaluation et de l'Accréditation dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique.

DATE

SIGNATURE DU CANDIDAT

Appel à Candidatures pour la sélection des Experts-évaluateurs

CURRICULUM VITAE

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom et prénom

Adresse

Téléphone

Courrier électronique

Nationalité

Date et lieu de naissance

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Dates (de à)

Ajouter des paragraphes séparés pour chaque grade/poste occupé en commençant par le plus récent

Fonction ou poste occupé

Principales activités et responsabilités

Nom et adresse de l'employeur

Type ou secteur d'activité

EDUCATION ET FORMATION

Dates (de à)

Ajouter des paragraphes séparés pour chaque formation suivie en commençant par le plus récent

Nom et type de l'organisation/établissement

Principaux sujets

Titre obtenu

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE PERTINENTE POUR LA MISSION (ACADEMIQUE ET SCIENTIFIQUE)

Dates (de à)

Ajouter des paragraphes séparés pour chaque poste occupé en commençant par le plus récent

Fonction ou poste occupé

Principales activités et responsabilités

Nom et adresse de l'employeur

Type ou secteur d'activité

COMPETENCES ET EXPERIENCES PERSONNELLES

Acquises au cours de la vie et de la carrière mais pas nécessairement validées par des diplômes ou certificats officiels

CONNAISSANCES ET EXPERIENCES DANS LE DOMAINE DU PARTENARIAT RECHERCHE INDUSTRIE

Ouverture sur le monde socio économique (transfert technologique, valorisation ...)

Propriété intellectuelle (brevets)

Veille scientifique et technologique

Réseau de recherche innovation

LANGUES

Indiquer le niveau : excellent, bon, basique

COMPETENCES ET APTITUDES SOCIALES ET ACTIVITES COLLECTIVES

Travail des environnements divers

Organisation des manifestations activités d'expertise et de conseils

Appartenance à des comités scientifiques ou autres

Autres

APTITUDES ET COMPETENCES ORGANISATIONNELLES

Coordination et gestion du personnel

Coordination de projet

Travail bénévole

Autres

APTITUDES ET COMPETENCES TECHNIQUES SPECIFIQUES**AUTRES APTITUDES ET COMPETENCES**

J'atteste, en toute bonne conscience, que les renseignements susmentionnés reflètent exactement ma situation, mes qualifications et mon expérience. Je m'engage à assumer les conséquences de toute déclaration volontairement erronée.

DATE

SIGNATURE DU CANDIDAT